

Rapport annuel 2022/2023



Table des matières

1	Avant-propos du président	2
2	La Fédération	4
3	Avant-propos de la directrice	8
4	Gros plan sur les secteurs d'activité	10
	Politique : Les défis persistent	10
	Formation et perfectionnement : Nouveautés et tendances réjouissantes	12
	Vol : Engagés dans un dialogue constructif	14
	Durabilité : Pour un tourisme responsable	17
5	Gros plan sur les services	19
	Communication : Exploiter notre potentiel de manière proactive	19
	Membres et services : Unis au service de la branche des voyages	21
6	Finances	24
	Bilan / Résultat de l'exercice / Annexe aux comptes annuels / Budget	
7	Mutations de membres	31



Prévisions et situation générale



Martin Wittwer
Président

Chères et chers collègues,

Je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel portant sur l'exercice écoulé.

Le rôle de la Fédération

La Fédération a pour objectif d'offrir de la valeur ajoutée à ses membres. Dans cette optique, elle s'appuie sur des groupes de travail qui s'efforcent activement d'expliquer le contexte et le bien-fondé de nos demandes. Il est par ailleurs essentiel pour nous de démontrer l'importance de notre branche – la FSV représente 796 tour-opérateurs et agences de voyages qui génèrent un chiffre d'affaires de près de 2,5 milliards de francs. Ainsi, un voyage à l'étranger sur quatre est traité par la branche suisse des voyages et donc entièrement couvert par la garantie des fonds de la clientèle, tout à fait dans le sens de la protection des consommateurs/trices. Le secteur du tourisme fournit un emploi sur dix dans le monde, ce qui en fait la meilleure aide au développement : le tourisme outgoing crée des emplois, réalise des investissements et renforce dès lors la prospérité sur le lieu de destination et dans le pays concerné.

Rétrospective 2022/23 : temps au beau fixe

Nous avons vécu une année positive : les chiffres d'affaires ont retrouvé le niveau record d'avant-pandémie, même si le nombre de passagers reste encore inférieur de 10% environ à celui de 2019. Le nombre de réservations à long terme dépasse largement les attentes, ce qui constitue une preuve de confiance particulièrement réjouissante. Sur le plan de la Fédération, nous avons mis en place la nouvelle structure organisationnelle et Andrea Beffa occupe le poste de directrice depuis le mois de février 2023. Grâce au soutien professionnel de son prédécesseur Walter Kunz, elle s'est très rapidement familiarisée avec ses nouvelles tâches et fait un excellent travail.

Perspectives 2024 : le ciel s'assombrit

La situation générale pour l'année à venir s'assombrit, des nuages obscurcissent le ciel. Nous vivons dans un contexte conflictuel et la situation géopolitique compliquée impactera notre branche. De plus, la baisse du pouvoir d'achat va modifier de manière générale le comportement de nombreux consommateurs et consommatrices – et affectera également le secteur des voyages. Le changement climatique et les prescriptions concernant les émissions de CO2 influenceront aussi petit à petit le comportement en matière de réservation. L'intelligence artificielle est également susceptible de transformer la branche des voyages car, au-delà des progrès technologiques, il est impératif de prendre en compte les aspects éthiques et juridiques qui y sont liés. En revanche, la situation devrait se détendre au niveau de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

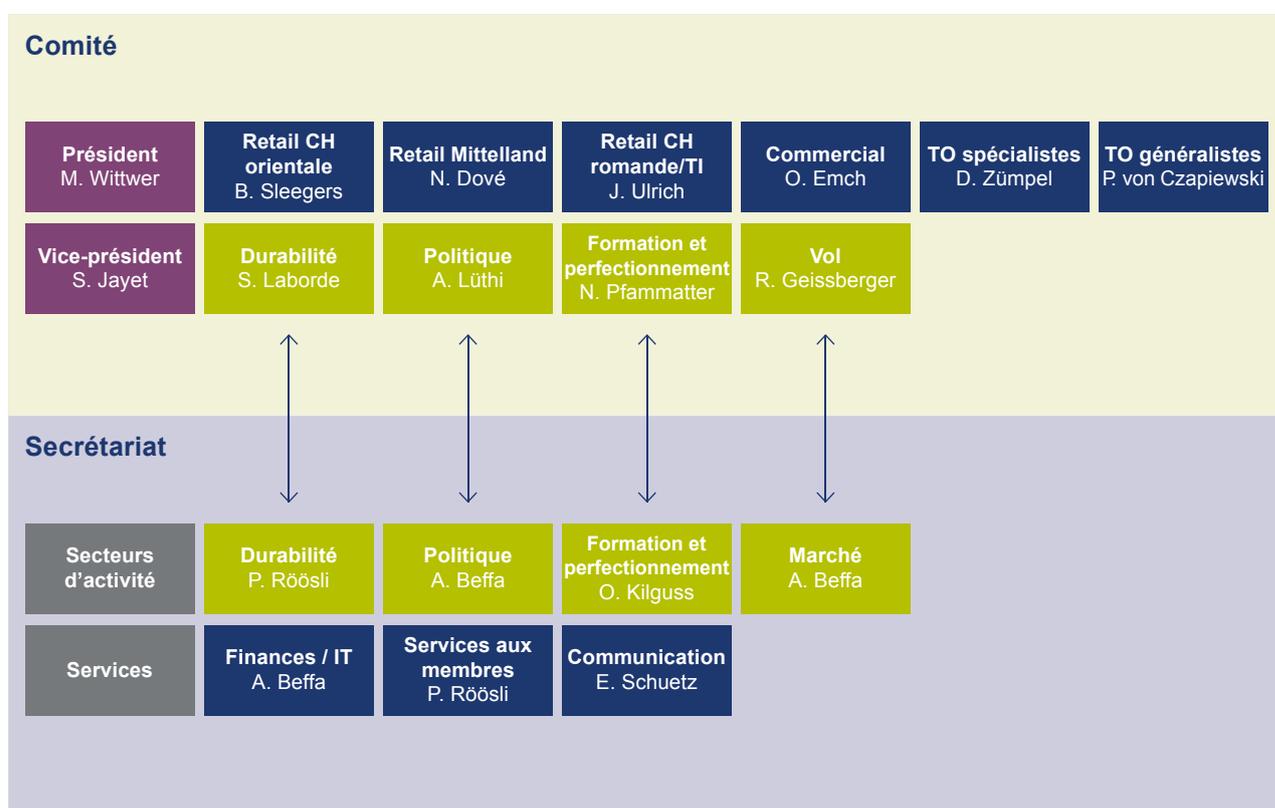
Un horizon dégagé en point de mire

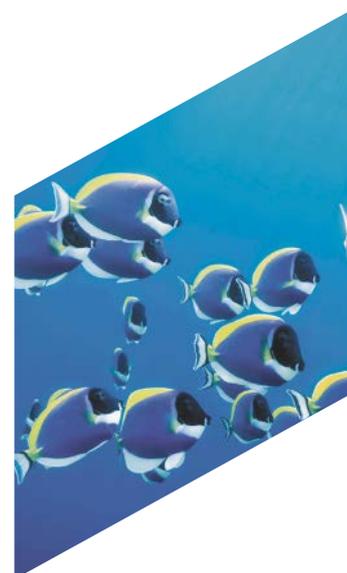
C'est ensemble que nous voulons relever activement ces défis et défendre les intérêts de notre branche. Et l'état d'esprit joue un rôle capital dans cette démarche. Nous devons voir le verre à moitié plein et aborder les changements sous un angle positif. Stagner signifie reculer. C'est pourquoi nous sommes fermement décidés et nous engageons à rechercher toujours les meilleures solutions et défendre ainsi les intérêts de nos membres.

Je profite de l'occasion pour vous adresser, à toutes et à tous, mes plus sincères remerciements pour votre confiance, votre soutien et votre coopération constructive. Nous continuerons, ensemble, à développer la branche des voyages et à faire découvrir la beauté et la diversité des voyages à nos clientes et clients.



Structure organisationnelle





Comité



Martin Wittwer
Président



Natalie Dové
Retail Mittelland
Propriétaire Nussbaumer
Reisen AG, Burgdorf



Roger Geissberger
Responsable du ressort Vol
Chairman Knecht Reisen,
Windisch



André Lüthi
Responsable du ressort Politique
CEO Globetrotter Group AG,
Bern



Birgit Slegers
Retail CH orientale
Responsable d'équipe Tourisme
Helbling Reisen



Philipp von Czapiewski
TO généralistes
CEO TUI Suisse, Zürich



Stéphane Jayet
Vice-président et responsable
Formation et perfectionnement
Suisse romande
Dir. VT Vacances SA, Ecublens



Olivier Emch
Commercial
Administrateur et directeur général
Executive Travel SA, Genève



Sonja Laborde
Responsable du ressort Durabilité
Co-présidente TPS /
GTS Global Travel Services SA



Nicole Pfammatter
Responsable du ressort
Formation et perfectionnement
CEO Hotelplan Suisse



Jacqueline Ulrich
Retail CH romande/TI
Codirectrice L'Esprit du Voyage,
Fribourg



Dieter Zümpel
TO spécialistes
CEO DER Touristik Suisse AG,
Zürich



Secrétariat



Andrea Beffa
Directrice
(depuis février 2023)



Walter Kunz
Directeur
(jusqu'en mars 2023)



Oliver Kilguss
Formation et perfectionnement
(depuis décembre 2022)



Patricia Rööfli
Service aux membres, events,
durabilité



Elisha Nicolas Schuetz
Communication
(depuis mai 2023)



Responsables de ressort secteurs d'activité

Nicole Pfammatter	Formation et perfectionnement
Roger Geissberger	Vol
Sonja Laborde	Durabilité
André Lüthi	Politique

Départements par piliers

Birgit Slegers	Retail Suisse orientale
Natalie Dové	Retail Mittelland
Jacqueline Ulrich	Retail Suisse romande/Tessin
Olivier Emch	Commercial
Dieter Zümpel	TO spécialistes
Philipp von Czapiewski	TO généralistes

Délégués des Régions

David Léchet	Région 1, Suisse romande
Sarah Weidmann	Région 2, Suisse alémanique
Giancarlo Leonardi	Région 3, Tessin

Présidents d'honneur et membres d'honneur

Urs Bauer	Président d'honneur
Max E. Katz	Président d'honneur
Marcel Hausheer	Membre d'honneur
Kurt Heiniger	Membre d'honneur
Marcel Herter	Membre d'honneur
Walter Kunz	Membre d'honneur
René Loosli	Membre d'honneur

Organe de révision

Daniel Rieser	Rechnungswesen & Verwaltungs-Service RVS AG, 8200 Schaffhouse
---------------	---



Avec passion au service de la branche des voyages



Andrea Beffa
Directrice

Chères et chers collègues,

Depuis mes débuts à la FSV, je découvre la branche des voyages telle que je l'ai connue avant la pandémie : faisant preuve d'une énergie infatigable et d'un engagement sans faille pour répondre aux attentes de nos clientes et de nos clients – et n'hésitant jamais à s'investir à plus de 100% même lorsque la charge de travail semble parfois presque impossible à maîtriser. Et, une fois la crise surmontée, peut-être encore un peu plus sûre d'elle-même parce qu'elle a réussi à faire face à la situation. Nous aimons les voyages et nous aimons ce que nous faisons – et c'est exactement pour cette raison que je suis fidèle à la branche depuis plus de 20 ans.

C'est dans cet état d'esprit positif que j'ai pris mes fonctions au mois de février, avec l'objectif de m'engager avec la même passion au service de notre branche et de nos membres. Au cours des derniers mois, nous avons concrétisé la réorientation de la Fédération en collaboration avec nos groupes de travail, créé l'Academy FSV comme support pour notre offre en matière de formation continue et proposé déjà les premiers webinaires. Nous nous sommes efforcés en permanence de recruter de nouveaux membres, une démarche qui a débouché

sur l'adhésion de 6 nouveaux membres actifs et de 9 nouveaux membres passifs. Nous avons revu notre concept de communication, analysé notre environnement informatique ainsi que nos processus et procédé aux modifications nécessaires pour gagner en efficacité, tant sur le plan du travail que des coûts.

Les membres au cœur de nos préoccupations

La Fédération a posé les jalons pour l'avenir, les défis auxquels elle est confrontée ne manquent pas. Il nous tient à cœur, à moi et à tout le secrétariat, de soutenir et d'aider au mieux nos membres à relever ces défis. En proposant des services, telles que des formations et des webinaires sur des sujets d'actualité dans le cadre de notre Academy FSV, en encourageant des projets importants pour la branche, comme KlimaLink, ou encore en pratiquant un lobbying actif dans le but de faire entendre notre voix au niveau politique.

Pénurie sensible de main-d'œuvre qualifiée

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée est un problème qui continue de préoccuper notre branche, comme l'a clairement montré le sondage réalisé cette année par la FSV. Il en ressort en effet que la pénurie de personnel qualifié constitue actuellement le plus grand défi aux yeux des participant/es à l'enquête. Rester les bras croisés n'est certainement pas la solution, et chacune et chacun contribue ainsi à son niveau à améliorer la situation. Grâce à l'engagement exceptionnel de tous les acteurs et actrices impliqués, 96 apprenties et apprentis ont pu entamer cette année leur forma-

tion dans le secteur des voyages. Un signe positif, sachant que notre secteur a besoin de relève. La nouvelle formation d'agent/e de voyages destinée aux personnes en reconversion professionnelle, lancée en coopération avec l'IST – École supérieure de tourisme & outdoor, a permis cette année déjà à 30 nouveaux professionnels du tourisme de rejoindre les rangs de la branche.

Un grand merci

Pour terminer, je souhaite exprimer mes plus chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui m'ont aidée à entrer au sein de la FSV dans les meilleures conditions ! À Walter Kunz pour sa transmission extrêmement bien organisée, à l'ensemble du comité ainsi qu'aux nouveaux groupes de travail pour la prise en compte et le traitement efficaces de sujets importants, au président Martin Wittwer pour sa confiance, à l'équipe de notre secrétariat pour son soutien et, bien entendu, à tous nos chers membres.



Politique : Les défis persistent



André Lüthi
Responsable
du ressort Politique

La crise du coronavirus est derrière nous et la branche des voyages a finalement réussi à limiter les dégâts. Grâce aux mesures mises en place par la Confédération et les cantons – aides aux cas de rigueur, allocations pour perte de gain et indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail – les membres sont parvenus à surmonter relativement bien cette situation exceptionnelle. Ce qui est loin d'aller de soi, il suffit de procéder à une comparaison avec les pays voisins pour s'en convaincre. Un grand merci revient dès lors à toutes celles et ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à sensibiliser les décideurs politiques à notre situation particulière. La pandémie est terminée, mais les défis persistent pour la branche.

Sondage du CDF sur les aides pour les cas de rigueur

Au mois de juin, certains membres de la FSV ont reçu un questionnaire du Contrôle fédéral des finances (CDF) dont l'objectif était d'évaluer si les entreprises qui en avaient besoin avaient effectivement touché les aides pour les cas de rigueur et dans quelle mesure ces dernières s'étaient avérées utiles. L'avis de ceux qui n'ont pas bénéficié des aides pour les cas de rigueur était également

intéressant. La FSV a soutenu ce sondage et incité activement ses membres à y participer. Il est en effet important que les personnes directement concernées puissent partager leurs expériences, ce qui permettra de cibler à l'avenir les programmes d'aide de l'État sur les besoins des entreprises concernées, en particulier aussi sur ceux des actrices et acteurs de la branche des voyages.

OUI à la loi sur le climat

Le 18 juin 2023, le peuple suisse a accepté la loi sur le climat, soumise au vote comme contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. En amont, la Fédération Suisse du Voyage s'était engagée avec conviction en faveur du oui. Car c'est incontestable : si nous voulons atteindre les objectifs climatiques, nous devons agir maintenant. Le projet permet à la Suisse de réduire progressivement sa consommation de pétrole et de gaz naturel, avec l'objectif de ramener ses émissions de gaz à effet de serre à zéro net et d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Atténuer l'impact du changement climatique est dans l'intérêt même de la branche des voyages. En effet, seul un environnement préservé lui assure des chances à moyen et long terme, sachant que ce sont la nature et les gens qui constituent l'essence et la base de toutes les offres touristiques.



Nouvelle tentative d'instaurer une taxe sur le CO₂ ?

Après le oui à la loi sur le climat se pose désormais la question de savoir comment atteindre les objectifs fixés. Ce qui ne sera guère possible sans interdictions et taxes. Même si la révision de la loi sur le CO₂ a été rejetée en votation populaire le 13 juin 2021, cela ne signifie pas pour autant que la taxe CO₂ sur les billets d'avion est définitivement abandonnée. L'instauration, pour des raisons de politique climatique, d'une taxe incitative renchérissant le prix des billets d'avion est susceptible de devenir à moyen terme une question politique que la FSV devra suivre.

Nouvelle directive européenne relative aux voyages à forfait ...

Bien que la première proposition de la Commission européenne pour la révision de la directive de l'UE relative aux voyages à forfait se fasse toujours attendre, elle se profile néanmoins à l'horizon. Il s'agit de s'y préparer et de surveiller l'évolution de la situation de près. Car il est à craindre que l'augmentation des dispositions et contraintes réglementaires liée à la révision désavantage finalement les agences de voyages. La grande question est la suivante : la Suisse doit-elle adapter la nouvelle législation ou élaborer sa propre solution ?

... et loi fédérale sur les voyages à forfait

La « motion Markwalder » adoptée sans opposition par le Conseil des États en 2017 charge le Conseil fédéral de présenter au Parlement un projet de modification de la loi fédérale sur les voyages à forfait. La crise du Covid-19 en particulier a montré de manière très claire qu'une réforme de la loi s'imposait de toute urgence. Mais comme la « motion Markwalder » l'illustre de manière exemplaire, le système politique suisse se caractérise par une extrême lenteur. Il s'agira d'autant plus pour la FSV de procéder au cours du prochain exercice à des clarifications approfondies à Berne en ce qui concerne la situation de la loi fédérale sur les voyages à forfait. Et d'évaluer dans le même temps le positionnement de la Suisse par rapport à la révision de la directive européenne relative aux voyages à forfait. Une demande à la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a d'ores et déjà été préparée en ce sens.



Formation et perfectionnement : Nouveautés et tendances réjouissantes



Nicole Pfammatter
Responsable du ressort
Formation et perfectionnement

Au terme de deux ans d'intenses préparatifs, la réforme de la formation commerciale initiale « Employé-e-s de commerce 2023 » a été mise en œuvre avec succès au printemps. Cette mise en œuvre englobait la révision de nos cours interentreprises pour les adapter à la réforme, la mise à disposition de divers outils pour les entreprises formatrices ainsi que la finalisation de la conception des formations destinées aux formateurs/trices et aux formateurs/trices pratiques. Afin de répondre strictement aux conditions requises, time2learn a également été adapté aux nouvelles dispositions. Une nouvelle formation d'agent/e de voyages destinée aux personnes en reconversion professionnelle a été lancée avec l'objectif de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Divers séminaires et séances d'information ont également été organisés dans le même but.

Séminaires et nouvelle formation d'agent/e de voyages

Sept séminaires fournissant un aperçu global de la réforme et expliquant les changements spécifiques à la branche ont eu lieu dans toute la Suisse pour les formatrices et les formateurs. Ces séminaires, organisés par la FSV en collaboration avec l'IST – École supérieure de tourisme & outdoor, étaient

obligatoires pour tous les formateurs/trices et formateurs/trices pratiques chargé/es d'encadrer de nouveaux apprenti/es à partir de l'été. Face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui perdure, la FSV a lancé en coopération avec l'IST la nouvelle formation d'agent/e de voyages explicitement destinée aux personnes en reconversion professionnelle. Plus de 30 nouveaux professionnels du tourisme ont ainsi d'ores et déjà rejoint les rangs de la branche.



Organisation de nombreux cours et séminaires.

84 diplômées et diplômés

88 candidates et candidats (2022 = 85), dont 9 apprenties et apprentis romands, se sont présentés aux examens de branche oraux et écrits au mois de juin de cette année. Quatre candidats ont malheureusement échoué à l'examen, tous en raison d'une note insuffisante à l'oral et à l'écrit. Nous adressons nos vives félicitations aux nouveaux diplômés et diplômées pour la réussite de l'examen. Des félicitations d'autant plus chaleureuses que leur apprentissage a été marqué par la pandémie de Covid-19.

Effectuer sa formation dans un contexte aussi exceptionnel s'est avéré un défi de taille qu'ils ont su relever avec brio. Nous leur souhaitons plein succès pour la suite de leur parcours, en espérant que la plupart d'entre eux/elles resteront fidèles à notre branche. Un grand merci revient à toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation et à la mise en œuvre de la procédure de qualification, et en particulier à l'expert en chef Evangelos Athanasiou.

Salons des métiers et séances d'information

Dans le but de recruter de nouveaux talents pour la branche des voyages, nous étions présents aux Salons des Métiers de Zurich et de Berne avec un stand. De nombreux apprenti/es nous ont soutenus activement dans cette démarche et ont fourni quantité d'informations aux jeunes et à leurs parents sur la formation professionnelle initiale d'employé/de commerce CFC dans la branche des voyages. Nous avons par ailleurs organisé des séances d'information destinées aux élèves, en collaboration avec les offices cantonaux d'orientation professionnelle, afin de leur montrer à quel point cet apprentissage constitue une formation aussi passionnante que polyvalente.



Soutien efficace des apprenti/es au Salon des métiers de Berne.

96 nouveaux talents pour la branche des voyages

À l'évidence avec succès : pas moins de 96 apprenti/es ont entamé au mois d'août leur formation dans la branche des voyages dans toute la Suisse, soit 28 de plus que l'an dernier. Toutes les places d'apprentissage proposées par les membres de la FSV ont été attribuées, ce qui est extrêmement réjouissant et montre que la formation d'employé/e de commerce dans la branche des voyages continue d'attirer les jeunes, même après les années turbulentes marquées par la pandémie. Nous souhaitons beaucoup de plaisir et plein succès aux jeunes talents pour leur entrée dans la vie professionnelle. Et nous sommes très heureux qu'autant de jeunes choisissent de travailler dans le secteur des voyages avec l'envie de contribuer à façonner l'avenir du tourisme.

Engagement au service de la formation continue

Cette année a également marqué le lancement de l'Academy FSV, la plateforme de perfectionnement et de connaissances de la FSV. Des expertes et des experts ainsi que des pros de la branche partagent leurs connaissances sur des sujets spécifiques, mettent en lumière les corrélations et exposent le contexte. Les webinaires et les séminaires proposés dans le cadre de l'Academy FSV permettent à nos membres de profiter du savoir-faire conjugué des expert/es de la branche suisse des voyages, des groupes de travail, ainsi que d'organisations partenaires proches de la branche, et de se tenir au courant des dernières évolutions au sein du secteur. Avec l'objectif de fournir des astuces et conseils axés sur la pratique, d'encourager l'échange d'expériences et de favoriser ainsi le transfert de connaissances.



Vol : Engagés dans un dialogue constructif



Roger Geissberger
Responsable du ressort Vol

Même si l'inflation, et en particulier la hausse des prix dans le secteur du tourisme, ont régulièrement fait la une des médias, il convient de souligner que les effets du renchérissement ont été sensiblement atténués dans de nombreux pays de destination en raison de la force du franc suisse. Globalement, on a pu constater que l'effet de rattrapage se poursuivait et que les chiffres de la branche des voyages se situaient au niveau de 2019.

Réorganisation du groupe de travail Vol

Le groupe de travail Vol a été réorganisé sous la présidence de Roger Geissberger en prévision du nouvel exercice. Tous les experts en place, y compris les responsables du transport aérien des grands voyagistes, se sont déclarés prêts à poursuivre leur engagement. La commission a tenu séance à quatre reprises, en présentiel ou en visioconférence. Les rencontres trimestrielles entre le groupe de travail Vol de la FSV et les responsables de Swiss ont permis d'établir des échanges réguliers, francs et ouverts, dans le cadre desquels les préoccupations de la FSV ont été prises en compte. Par ailleurs, les CEO des Big 5 et la FSV ont rencontré deux fois le top management de Swiss pour un dialogue ouvert.



Le groupe de travail Vol de la FSV.

Prime de remerciement versée par Swiss

Le nouvel exercice a démarré avec le versement d'une prime de remerciement par Swiss, qui a investi un montant à six chiffres à cet effet. Cette décision a été précédée d'intenses discussions entre une délégation de la FSV, incluant notamment les CEO des plus grands voyagistes, et la direction de la compagnie aérienne. Avec l'objectif suivant : obtenir une rétribution pour les agences de voyages, qui ont dû faire face à un énorme surcroît de travail engendré par les nombreuses annulations de vols à court terme durant l'été. Au terme d'un dialogue ouvert, la FSV et Swiss se sont mises d'accord sur une solution uniformisée pour la branche prévoyant le versement de CHF 10 par coupon de vol concerné.



Rencontres régulières avec les responsables de Swiss.

Extension du service d'assistance aux agences LHG

Autre succès à relever, l'amélioration de l'Agency Support intervenue au mois de mars. Certainement aussi suite aux suggestions de la FSV, Swiss s'est penchée sur la question. En prolongeant les heures d'ouverture six jours par semaine jusqu'à 20h00 et en mettant à disposition une hotline toujours gratuite, la compagnie a optimisé ses services afin de soutenir encore mieux les agences de voyages dans leurs tâches et processus quotidiens. Les nouveaux horaires sont valables depuis le 1^{er} mai 2023.

Utilisation des données des clients

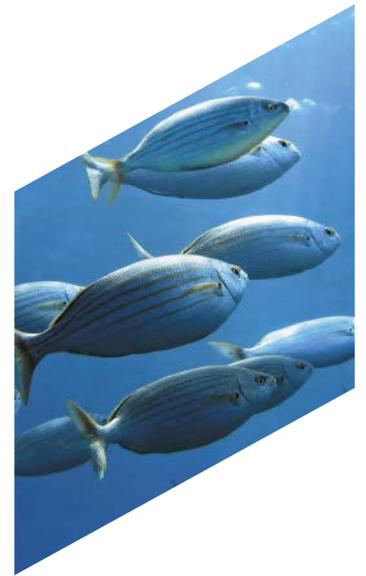
L'engagement de Swiss à n'utiliser les données des clients obtenues par le biais des réservations des tour-opérateurs et des agences de voyages que si le client y consent expressément – par exemple via l'offre Miles & More – montre également que les échanges constructifs avec Swiss portent leurs fruits. Cette disposition est de toute façon devenue contraignante avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données au 1^{er} septembre 2023. Autre point débattu, les activités marketing de Lufthansa Group pour la plateforme BusinessToGo. Ce nouvel outil cible les petites et moyennes entreprises qui gèrent leurs voyages d'affaires en interne. Mais, comme l'a assuré la compagnie au groupe de travail de la FSV, le but de LHG n'est pas de démarcher les entreprises qui ont déjà un partenariat avec une agence de voyages. Afin d'éviter une fois pour toutes que leurs clients soient contactés et invités à des événements ou des formations, les membres de la FSV avaient la possibilité de faire parvenir directement une liste de leurs entreprises clientes à Andreas Gerber.

ADM injustifiés

La question des nombreux ADM injustifiés figurait en tête de l'ordre du jour de la rencontre qui a eu lieu au mois de juin avec Swiss. La compagnie aérienne a souligné qu'elle était consciente du problème et qu'elle travaillait à la recherche d'une solution visant à réduire ces cas. Par ailleurs, elle s'est engagée à se montrer plus tolérante à l'égard des agences de voyages et des tour-opérateurs suisses.

Réduction de la taxe de service (TSC)

La réduction de la taxe de service (TSC) sur swiss.com a également été abordée : le groupe de travail estimait que la mesure en question entraîne un désavantage concurrentiel supplémentaire pour les agences de voyages. Swiss a répondu qu'elle avait uniquement pris cette décision – qui n'est en aucun cas dirigée contre les agences de voyages – afin d'augmenter sa propre visibilité par rapport aux OTA. En précisant que les taxes initiales étaient maintenues partout où Swiss propose un service personnel dans le cadre de la vente directe, par exemple pour les réservations de groupe ou via le Swiss City Ticket Office.



Durabilité : Pour un tourisme responsable



Sonja Laborde
Responsable du ressort
Durabilité

Même si la prise de conscience prend du temps, les gens sont de plus en plus sensibles à l'aspect durable des voyages, y compris sur le plan éthique et social. Dès lors se pose notamment la question de savoir comment nous pouvons inciter les clientes et clients à opter davantage pour des alternatives plus durables et plus écologiques au moment de la réservation. Il ne fait aucun doute que le changement climatique, et donc la question des voyages durables, constituent l'un des défis majeurs du futur pour la branche. En sa qualité d'association, la FSV accompagne le secteur des voyages sur cette voie et encourage les modes de voyages plus durables.

Création de KlimaLink

L'association KlimaLink a été fondée en octobre 2022 dans le but de mettre en évidence l'empreinte carbone des voyages et de permettre ainsi aux clientes et aux clients d'opter pour des alternatives plus respectueuses du climat. Outre l'initiative Futouris pour le développement durable, la FSV fait partie des membres fondateurs au même titre que les principales associations de voyage de l'espace DACH, ainsi que de nombreux acteurs de renom du secteur des voyages. Depuis le premier jour, les sociétés membres, qui sont désormais au nombre de 35, s'engagent au sein de divers groupes de tra-

vail afin de définir des normes de calcul reconnues dans la branche et de les intégrer dans leurs systèmes de réservation.



Les membres fondateurs de KlimaLink.

À l'heure actuelle, il existe déjà diverses méthodes de calcul des émissions de gaz à effet de serre dans le tourisme, mais celles-ci ne définissent pas les émissions de CO₂e de manière uniforme et les déterminent selon des approches et avec un degré de précision différents. KlimaLink a pour objectif de mettre à la disposition de tous les actrices et acteurs de la branche une représentation des émissions de CO₂e calculées sur la base d'une norme uniforme. L'empreinte carbone effective des composantes du voyage ou du voyage dans son entier s'affichera ainsi au point de vente via la plateforme de l'association, ce qui offrira à l'avenir la possibilité de proposer aux clientes et aux clients, très simplement et concrètement, des options plus respectueuses du climat au cours de la phase de conseil et durant le processus de réservation. Les normes de calcul sont dynamiques et seront adaptées en

permanence aux dernières avancées scientifiques. Le calendrier fixé pour la mise en œuvre se présente comme suit :

- Vol (à partir du 1^{er} trimestre 2024)
- Train (à partir du 2^e trimestre 2024)
- Hôtel/hébergement (à partir du 2^e trimestre 2024)
- Bus/voiture (en 2024)
- Croisière/ferry (date à définir)
- Activité et mobilité sur place (date à définir)

Workshops du groupe de travail Durabilité

En début d'année, le groupe de travail Durabilité a organisé un workshop portant essentiellement sur des aspects d'ordre stratégique : comment pouvons-nous impliquer les agences de voyages indépendantes, quels sont les objectifs de développement durable (ODD) à prioriser et comment se présente la future coopération avec nos partenaires, les organisations non gouvernementales ? Les différents projets et idées débattus dans le cadre d'un second workshop ont débouché sur la définition de la première mesure concrète sous la forme de l'Academy FSV. Le premier webinar relatif à la durabilité, animé par Melanie Widmer pour le compte de l'organisation suisse à but non lucratif fairunterwegs, était consacré au thème « Voyages d'affaires équitables ». D'autres idées et projets seront concrétisés en 2024.



Le groupe de travail Durabilité de la FSV.

Destination Risk Map

Un webinar a permis à nos membres de découvrir la « Destination Risk Map » à l'occasion de son lancement par l'organisation « Roundtable Human Rights ». La « Destination Risk Map » est une carte du monde virtuelle et interactive qui couvre largement divers thèmes liés aux droits de l'homme et importants pour le tourisme, tels que les droits des enfants, le droit au travail, les droits civils et la durabilité environnementale. Chaque pays est classé et représenté en couleur sur la base d'une évaluation globale (fondée sur 13 indices internationaux). La carte contient les données de 36 destinations de voyage particulièrement importantes pour les tour-opérateurs européens. Elle fournit un premier aperçu de la situation des droits de l'homme dans une destination de voyage et complète l'outil « Get Started », qui met en lumière les risques pour les droits de l'homme tout au long de la chaîne de valeur du tourisme.

Éditorial dans le magazine « Natürlich »

En raison de son engagement ferme en faveur du OUI à la loi sur le climat, la FSV a été contactée par le magazine « Natürlich » pour la rédaction d'un éditorial. Cette demande nous a offert la possibilité de démontrer dans la rubrique « Natur und Freizeit » comment un tourisme responsable, plus respectueux sur le plan social et environnemental, est possible. En effet, le secteur du tourisme développe de plus en plus des stratégies visant à favoriser les avantages économiques, écologiques et sociaux qu'il apporte, et à assurer en même temps une croissance modérée ainsi qu'à réduire les nuisances qui y sont liées.



Communication : Exploiter notre potentiel de manière proactive

Si la plupart des articles publiés dans la presse sur notre branche durant les trois dernières années traitaient de la pandémie, la normalisation de la situation au cours de l'exercice 2022/23 nous a offert la possibilité de mettre l'accent sur des aspects positifs et de définir ponctuellement l'agenda nous-mêmes. Grâce notamment aux contacts personnels de la Fédération avec les journalistes, nos efforts ont suscité un écho médiatique important, nous permettant ainsi d'atteindre l'objectif fixé dans le cadre de la nouvelle orientation stratégique.

À la une des médias

Il ressort en effet de l'analyse média réalisée par Argus Data Insights (voir ci-dessous) que la FSV a été citée dans près de 100 articles parus dans la presse écrite et en ligne, tant en Suisse romande qu'en

Suisse alémanique. Une couverture s'étendant d'interviews de la directrice Andrea Beffa, bien placés dans tous les titres de Tamedia, à des articles parus dans la presse dominicale ou dans des revues spécialisées, en passant par des comptes rendus publiés dans les journaux régionaux. Sans oublier de nombreuses interviews radiophoniques et quelques interviews télévisées, qui ont également contribué à renforcer la présence médiatique de la FSV.

Nouveau responsable de la communication

Le 1^{er} mai 2023, Elisha Nicolas Schuetz a rejoint l'équipe du secrétariat en qualité de responsable de la communication. Avant d'occuper ce poste, il a dirigé durant trois ans la rédaction de la maison d'édition Tourismus Lifestyle à Berne et travaillé pendant quatre ans comme rédacteur au sein de la revue spécialisée « Travel Inside ». Il dispose en outre de



plus de dix ans d'expérience dans la branche des voyages. Sa première mission consistait à élaborer un nouveau concept de communication pour la FSV et à le mettre en œuvre à l'aide d'un planning rédactionnel.

Nouveau concept de communication

Il a en effet été décidé en 2022 d'analyser la communication de la Fédération dans sa globalité et de procéder à des adaptations. Le nouveau concept de communication repose sur ces résultats, avec les objectifs suivants : augmenter l'interaction, communiquer plus rapidement et de manière plus réactive, jouer un rôle proactif, mieux vendre les prestations de la FSV et renforcer l'image de la Fédération. Le site web a été entièrement remanié en parallèle.

Newsletter et réseaux sociaux

Certains membres ont critiqué la parution trop sporadique de la newsletter de la FSV « Infos de première main ». Afin d'instaurer un rythme régulier, la newsletter est désormais publiée toutes les deux semaines dans le cadre du nouveau concept de communication. Dans le même temps, les réseaux sociaux sont utilisés plus souvent et de manière plus ciblée ou, pour le dire autrement, ils ont été « réactivés » : X (anciennement Twitter) pour publier les brèves du jour, LinkedIn pour partager des contenus importants pour la branche et Facebook pour diffuser essentiellement des informations liées à des événements et des personnalités. Des posts réguliers sur les réseaux sociaux sont destinés à accroître la visibilité, toujours avec la volonté de communiquer efficacement et en tenant compte des préoccupations des membres. Sur LinkedIn par exemple, nous avons gagné 297 nouveaux followers en 4 mois, ce qui représente une augmentation de 73,7% par rapport à la même période de l'année précédente.

Baromètre de tendance et conférence de presse

Entre le 9 et le 24 août 2023, nous avons interrogé 211 membres du secteur des voyages dans le cadre d'un sondage représentatif, dont les résultats ont été présentés lors de la conférence de presse du 6 septembre. Cette dernière, qui s'est tenue pour la première fois au « Clouds » de la Prime Tower,

a suscité un vif intérêt et débouché sur une large couverture médiatique, tant dans la presse écrite et les médias en ligne qu'à la radio et à la télévision. Et, pour la première fois depuis longtemps, il n'a été question ni de « Covid », ni de « mort des agences de voyages, ni de « crise du tourisme ».



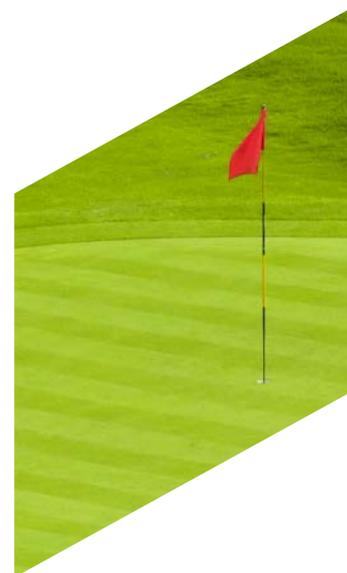
La conférence de presse a été organisée cette année aussi en coopération avec Allianz Partners.

Résultats de l'étude Allianz

La conférence de presse a été organisée comme de coutume en coopération avec Allianz Partners, qui a présenté les résultats de son étude sur le comportement de la population suisse en matière de réservation et de voyage. Un point en ressort tout particulièrement : 2% seulement des personnes interrogées estiment que la garantie des fonds de la clientèle constitue un avantage important d'une réservation en agence. Et 1% seulement d'entre elles considèrent que la sécurité qu'offre la loi sur les voyages à forfait est un argument déterminant pour choisir la voie de l'agence de voyages. Conclusion pour la FSV : à l'avenir, nous devons mettre davantage l'accent sur cet aspect primordial et nous efforcer de le communiquer mieux.



Stéphane Jayet interviewé par la RTS



Membres et services : Unis au service de la branche des voyages

Un vent de changement amenant son lot de nouveautés a soufflé sur le secrétariat de la FSV au cours de l'exercice 2022/23. Tout à fait dans l'esprit de la réorientation et du choix stratégique annoncés par Martin Wittwer, avec toujours l'objectif d'offrir une valeur ajoutée aux membres, partenaires et clients.

AG à Séville

170 personnes ont participé à l'AG de la FSV qui s'est tenue en novembre dernier à Séville. À l'ordre du jour de la 95^e assemblée générale, une réorientation stratégique ainsi que trois tables rondes consacrées respectivement à la blockchain, à la durabilité et à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La FSV a également fourni des informations sur la réforme de la formation commerciale initiale « Employé-e-s de commerce 2023 » et sur sa mise en œuvre prochaine. Le directeur de la FSV, Walter Kunz, ayant annoncé en octobre 2022 sa démission pour le printemps 2023, Andrea Beffa qui lui succède à ce poste a été présentée lors de l'AG.

Nouvelle orientation stratégique de la FSV

Dans sa présentation pendant l'AG, le président Martin Wittwer a exposé aux membres les décisions prises par le comité. Les grands axes : chaque membre du comité occupera désormais une fonction précise au sein d'un « pilier » ou d'un « ressort » et représentera les intérêts des membres concernés. Le terme de « piliers » désigne les principaux secteurs d'activité des membres, à savoir Retail (réparti en trois régions), Commercial, TO généralistes et TO spécialistes. Les responsables de res-

sort – Vol (Roger Geissberger), Formation (Nicole Pfammatter, nouvelle), Durabilité (Sonja Laborde, nouvelle) et Politique (André Lüthi) – traiteront des questions transversales sur le plan stratégique. Le regroupement des associations s'est concrétisé au travers de l'admission de STAR et TPS au sein de la FSV en qualité de membres passifs. Luc Vuilleumier, président de STAR, siège dans le groupe de travail Politique. Sonja Laborde, TPA, a été élue au comité de la FSV et Mayday était d'ores et déjà représenté au comité par Birgit Slegers. L'AG 2022 a ainsi permis de créer de nouvelles structures offrant à la Fédération la possibilité de s'exprimer à l'avenir d'une seule et même voix dans l'intérêt de la branche des voyages.

Prospection de nouveaux membres

Nous nous sommes efforcés, tout au long de l'exercice, d'attirer de nouveaux membres par la mise en place de différentes mesures. Avec succès, ce qui nous réjouit. Au mois de mai, nous avons par exemple lancé une action offrant aux membres TPS la possibilité de profiter d'une offre spéciale pour l'adhésion à la FSV. Les membres TPS affiliés en tant que nouveaux membres actifs jusqu'au 30 septembre 2023 ont ainsi bénéficié d'une réduction de 50% sur la première cotisation annuelle à la FSV.

Lifting pour le site web

Au mois de juin, nous avons finalisé le lifting de notre site web, qui visait à lui donner un coup de jeune en remaniant entièrement son contenu. Le résultat : une structure allégée, une navigation plus conviviale et tous les avantages pour les membres clairement

ordonnés et à portée de clic. Le nouveau site de la FSV ne se contente pas de fournir des inspirations, il regroupe surtout les connaissances spécialisées de la branche des voyages. Les membres ont accès à tout moment au savoir des expert/es dans l'espace qui leur est réservé.



Lancement de l'Academy FSV

La première session de la nouvelle Academy FSV a eu lieu le 28 juin : dans un webinaire consacré à la « nouvelle loi sur la protection des données », l'avocat Rolf Metz a expliqué les tenants et aboutissants de la nouvelle législation et présenté les mesures concrètes à prendre par les entreprises du secteur touristique. Une formation qui a suscité un vif intérêt, puisque plus de 180 personnes se sont inscrites aux webinaires dispensés en français et en allemand.

Pour se conformer aux nouvelles dispositions de la loi sur la protection des données, les agences de voyages ont dû procéder à un certain nombre d'ajustements sur le plan administratif. Afin de leur faciliter la tâche, nous avons demandé à l'avocate Sophie Winkler de rédiger pour nos membres un modèle de déclaration de protection des données répondant aux besoins spécifiques de la branche des voyages.

La deuxième session de l'Academy a eu lieu au mois de septembre. Andreas Cossalter, Flightcenter TUI et membre du groupe de travail Vol de la FSV, a expliqué dans le webinaire du 5 septembre comment une gestion professionnelle des erreurs permet aux agences de voyages de réduire les ADM à un strict minimum. Une semaine plus tard, Marc Zinniker et Marianne Bieri-Oppliger, FTI Ticketshop, ont proposé cet intéressant webinaire en français.

Baromètre de tendance de la FSV

Entre le 9 et le 24 août 2023, nous avons interrogé 211 membres du secteur des voyages dans le cadre d'un sondage représentatif (74% de réponses provenant de Suisse alémanique et 26% de Suisse romande). En innovant : au lieu de mener une étude de

marché se basant sur des données purement chiffrées, comme c'était le cas ces dernières années, nous avons décidé de la réaliser cette fois sous la forme d'un baromètre de tendance destiné à refléter au mieux la situation actuelle de la branche. Quels sont actuellement les plus grands défis et les plus grandes opportunités pour les agences de voyages, quelle est l'image de la branche et dans quels domaines les conseillers/ères marquent-ils/elles des points grâce à leur expertise ? Les résultats ont été présentés lors de la conférence de presse du 6 septembre et mis à la disposition des membres en ligne.

Plein succès pour l'événement estival en Suisse alémanique

Plus de 100 personnes ont participé à notre événement estival du 24 août, qui restera certainement inoubliable pour toutes et tous. Sur le chemin séparant On Labs du Panama Bar qui accueillait la manifestation, elles ont parcouru 220 kilomètres au total par une température de 34 degrés dans le but d'augmenter le montant du don destiné à fairunterwegs, l'organisation suisse à but non lucratif qui s'engage en faveur d'un tourisme durable, et d'alimenter les avions de Swiss International Air Lines en carburant durable. Les sponsors de l'événement se sont basés sur le nombre de kilomètres parcourus pour calculer le montant de leur don. HanseMercur a ainsi versé 3000 francs à fairunterwegs et Swiss 7000 francs pour du carburant d'aviation durable. Des discussions passionnantes sur les bords de la Limmat, une ambiance estivale extraordinaire, une météo tout simplement parfaite et beaucoup de visages rayonnants. La rencontre conviviale qui a suivi a elle aussi largement contribué au succès de la manifestation.



L'équipe du secrétariat à l'événement estival.

La Suisse romande hôte de la BCF Arena

La 13^e rencontre annuelle des membres de la FSV de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud a eu lieu le jeudi 14 septembre. À cette occasion, près de 70 membres des cinq Groupements cantonaux d'agences de voyages de Suisse romande se sont retrouvés à la BCF Arena, fief du HC Fribourg-Gottéron. Une manifestation qui a remporté un franc succès, à mettre au compte tant de l'organisation de David Léchet que de l'événement en lui-même.



Dominique Evéquoz, Olivier Emch, Stéphane Jayet, David Léchet et Vincent Beaud (de gauche à droite).

Bilan

	Bilan CHF au 30.09.2022	Bilan CHF au 30.09.2023
Actifs		
Actif circulant		
Liquidités et actifs détenus à court terme	1'131'223.86	917'865.65
Créances résultant de prestations	5'459.66	39'925.95
Impôt anticipé	315.20	761.75
Titres / Immobilisations financières	639.80	639.80
Garantie de loyer	15'136.18	15'136.18
Actifs de régularisation	8'348.40	21'246.30
Total actif circulant	1'161'123.10	995'575.63
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles	2.00	3'472.00
Total actif immobilisé	2.00	3'472.00
Total actifs	1'161'125.10	999'047.63

Passifs		
Capitaux étrangers à court terme		
Engagements à court terme résultant de prestations	392'251.00	309'627.14
Fonds affectés Région 2	22'047.81	19'047.81
Passifs de régularisation	140'279.41	115'677.30
Total capitaux étrangers à court terme	554'578.22	444'352.25
Capitaux étrangers à long terme		
Provisions:		
Formation professionnelle	71'220.00	51'220.00
TVA	15'000.00	15'000.00
Total capitaux étrangers à long terme	86'220.00	66'220.00
Total capitaux étrangers	640'798.22	510'572.25
Capitaux propres		
Fortune à la fin de l'année:		
Report au 1.10.22	530'909.21	520'326.88
Résultat de l'exercice	-10'582.33	-31'851.50
Total capitaux propres	520'326.88	488'475.38
Total passifs	1'161'125.10	999'047.63

Résultat de l'exercice

	Résultat CHF 2021/2022	Budget CHF 2022/2023	Résultat CHF 2022/2023
Recettes membres			
Cotisations de membres actifs	545'931.00	559'440.00	543'483.00
Cotisations de membres passifs	75'400.00	79'300.00	75'400.00
Total cotisations de membres	621'331.00	638'740.00	618'883.00
Régions			
Recettes régions	27'250.00	26'800.00	31'242.50
Charges régions	-8'305.35	-26'800.00	-19'268.35
Total régions	18'944.65	-	11'974.15
Total cotisations	640'275.65	638'740.00	630'857.15
Charges secrétariat			
Salaires et charges sociales	-549'586.26	-633'000.00	-604'375.39
Loyer et frais annexes	-48'319.83	-46'920.00	-45'229.50
Frais administratifs	-92'665.14	-77'800.00	-104'388.35
Cotisations versées par la Fédération	-25'259.46	-25'000.00	-36'550.27
Amortissements	-	-	-2'316.45
Total charges secrétariat	-715'830.69	-782'720.00	-792'859.96
Comité / groupes de travail			
Indemnisation comité et groupes de travail	-20'450.00	-15'000.00	-13'395.35
Frais de séance comité et groupes de travail	-2'787.70	-4'000.00	-5'591.19
Total comité / groupes de travail	-23'237.70	-19'000.00	-18'986.54
Solde exercice de base FSV	-98'792.74	-162'980.00	-180'989.35
Formation et perfectionnement			
Recettes formation initiale			
Recettes écolages	200'620.00	191'840.00	192'840.00
Recettes Time2learn	-	280.00	-
Recettes contributions de solidarité	190'950.00	187'600.00	185'800.00
Recettes procédure de qualification	24'480.60	23'942.00	21'291.15
Recettes subventions	92'317.00	78'641.00	92'104.00
Total recettes formation initiale	508'367.60	482'303.00	492'035.15
Recettes perfectionnement			
Recettes séminaires destinés aux formateurs/trices	1'800.00	4'500.00	3'055.00
Total recettes perfectionnement	1'800.00	4'500.00	3'055.00
Recettes diverses			
Diverses recettes formation / perfectionnement	40'000.00	100'000.00	80'000.00
Recettes salons des métiers	16'000.00	18'500.00	18'500.00
Total recettes diverses	56'000.00	118'500.00	98'500.00
Total recettes formation / perfectionnement	566'167.60	605'303.00	593'590.15
Charges formation initiale			
Charges formation	-313'250.00	-272'740.00	-296'020.00
Charges Time2learn	-10'020.00	-5'200.00	-4'870.20
Charges commissions / mandats	-10'268.65	-11'550.00	-11'360.55
Charges procédure de qualification	-28'232.05	-29'700.00	-22'218.70
Charges subventions	-21'451.00	-29'167.00	-27'405.00
Total charges formation initiale	-383'221.70	-348'357.00	-361'874.45

	Rechnung CHF 2021/2022	Budget CHF 2022/2023	Rechnung CHF 2022/2023
Charges perfectionnement			
Charges séminaires / formations	-29.60	-1'030.00	-622.14
Charges « Employé-e-s de commerce 2023 »	-46'766.50	-68'020.00	-58'466.70
Charges réalisation projets / e-learning	-5'000.00	-3'000.00	-
Charges séminaires destinés aux formateurs/trices	-8'100.00	-25'200.00	-13'800.00
Total charges perfectionnement	-59'896.10	-97'250.00	-72'888.84
Charges diverses			
Diverses charges formation / perfectionnement	-13'079.75	-13'359.00	-15'248.20
Charges salons des métiers	-18'229.75	-36'278.00	-27'772.35
Total charges diverses	-31'309.50	-49'637.00	-43'020.55
Total charges formation et perfectionnement	-474'427.30	-495'244.00	-477'783.84
Solde formation et perfectionnement	91'740.30	110'059.00	115'806.31

Produits / communication			
Recettes Travel Industry Card	2'775.00	3'000.00	4'050.00
Recettes publications FSV	3'740.00	-	2'570.00
Recettes sponsoring newsletters	1'400.00	1'000.00	350.00
Total recettes produits / communication	7'915.00	4'000.00	6'970.00
Frais Travel Industry Card	-1'729.52	-2'000.00	-5'084.94
Frais publications	-14'284.75	-15'000.00	-1'669.81
Frais newsletters	-8'786.00	-27'000.00	-3'608.00
Frais campagnes / RP	-17'677.25	-15'000.00	-16'516.30
Total charges produits / communication	-42'477.52	-59'000.00	-26'879.05
Solde produits / communication	-34'562.52	-55'000.00	-19'909.05

Durabilité			
Recettes durabilité	8'500.00	8'500.00	9'000.00
Charges durabilité	-12'500.00	-15'500.00	-16'886.35
Solde durabilité	-4'000.00	-7'000.00	-7'886.35

Assemblée générale			
Recettes assemblée générale	181'975.00	96'690.00	143'204.48
Charges assemblée générale	-169'454.74	-86'190.00	-126'373.06
Solde assemblée générale	12'520.26	10'500.00	16'831.42

Solde exercice ordinaire FSV	-33'094.70	-104'421.00	-76'147.02
-------------------------------------	-------------------	--------------------	-------------------

Divers extraordinaires			
Royalties	19'816.15	20'000.00	6'669.05
Intérêts / produits des titres	900.60	500.00	1'904.50
Recettes diverses	1'830.01	25'020.00	38'762.32
Total recettes extraordinaires	22'546.76	45'520.00	47'335.87
Charges extraordinaires	-34.39	-3'500.00	-3'040.35
Total charges extraordinaires	-34.39	-3'500.00	-3'040.35
Solde divers extraordinaires	22'512.37	42'020.00	44'295.52

Résultat de l'exercice	-10'582.33	-62'401.00	-31'851.50
-------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Annexe aux comptes annuels

1 Informations sur les principes comptables appliqués

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre 32e du Code des obligations).

Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. À cet égard, il convient de préciser que la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes pour assurer la prospérité de l'entreprise à long terme est prise en considération.

1.2 Actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les titres cotés en bourse sont évalués à leur coût d'acquisition ou au prix du marché s'il est inférieur à la date du bilan.

1.3 Créances

Les créances résultant de livraisons et prestations ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale.

1.4 Stocks et prestations de services non facturées

Le chiffre d'affaires correspond aux prestations de services de l'exercice clôturé; il n'y a pas de prestations de services non facturées à la date du bilan.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les amortissements ont été réalisés directement selon la méthode dégressive.

1.6 Produits nets des ventes de biens et de prestations de services / comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires indiqué comprend tous les produits résultant des prestations de services de

l'activité de la Fédération (cotisations de membres, formation des apprentis et groupes de travail), ainsi que les produits issus de la refacturation de la sous-location/des frais accessoires et les subventions obtenues pour la formation et la formation continue.

1.7 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en cours d'exercice et les postes du compte de résultat en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour de la banque attitrée. Il n'existait pas d'avoirs en monnaies étrangères à la date de clôture du bilan.

2 Informations, structure détaillée et commentaires concernant les comptes annuels

2.1 Produits/charges extraordinaires, exceptionnels ou hors période

Sont compris dans les charges extraordinaires:
Postes insignifiants Fr. 1'000.35

2.2 Dettes envers des institutions de prévoyance

Il existe une dette d'un montant de Fr. 4'341.– envers l'institution de prévoyance professionnelle Hotela, Montreux, à la date du bilan.

3 Autres informations

3.1 Nom, forme juridique et siège de l'entreprise

Fédération Suisse du Voyage FSV (association), Etzelstrasse 42, 8038 Zurich

3.2 Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 10.

3.3 Participations

Il n'y a pas de participations.

3.4 Valeur résiduelle des dettes découlant de contrats de location, d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan

	Durée résiduelle	2021/2022 CHF	2022/2023 CHF
Legler & Co. AG contrat location bureau Etzelstrasse 42, 8038 Zurich	31.12.2024	116'950.00	CHF 116'950.00

Ces montants comprennent les paiements liés aux contrats de location dus jusqu'à la fin du contrat ou l'expiration du délai de résiliation (TVA incluse). Les contrats de sous-location ont été conclus avec le même terme fixe.

3.5 Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'influencer les valeurs comptables des actifs ou des dettes indiqués ou devant être publié ici n'est intervenu après la date d'établissement du bilan.

Utilisation de la perte au bilan

Comparaison année sous revue/année précédente

	2022/2023	2021/2022
	CHF Proposition du comité de la Fédération	CHF Décision de l'assemblée générale
Perte de l'exercice	-31'851.50	-10'582.33
Total à la disposition de l'assemblée générale	-31'851.50	-10'582.35
Utilisation		
Perte au bilan	-31'851.50	-10'582.33
./ attribution au capital de la Fédération	-31'851.50	-10'582.33
Capital de la Fédération (association) nouveau	488'475.38	520'326.88

Budget

	Résultat CHF 2022/2023	Budget CHF 2023/2024
Recettes	1'164'003.61	1'148'194.00
Recettes membres	618'883.00	623'000.00
Cotisations de membres actifs	543'483.00	545'000.00
Cotisations de membres passifs	75'400.00	78'000.00
Recettes formation et perfectionnement	523'339.00	518'204.00
Contributions de solidarité membres	185'800.00	220'000.00
Écolages	192'840.00	216'970.00
Subventions	64'699.00	36'234.00
Diverses recettes formation/perfectionnement	80'000.00	45'000.00
Recettes secrétariat et communication	21'781.61	6'990.00
Manuel FSV	2'570.00	–
Recettes Travel Industry Card	2'380.19	2'300.00
Recettes assemblée générale	16'831.42	4'690.00

Charges	–1'240'150.63	–1'167'600.50
Charges secrétariat	–790'543.51	–747'222.50
Salaires et charges sociales	–604'375.39	–563'613.00
Loyer et frais annexes	–45'229.50	–46'355.00
Frais administratifs	–104'388.35	–103'254.50
Cotisations versées par la Fédération	–36'550.27	–34'000.00
Comité et groupes de travail	–18'986.54	–17'000.00
Indemnisation comité et groupes de travail	–13'395.35	–13'000.00
Frais comité et groupes de travail	–5'591.19	–4'000.00
Charges formation et perfectionnement	–407'532.69	–368'490.00
Cours de branche	–296'020.00	–294'310.00
Time2learn	–4'870.20	–5'630.00
Commissions et mandats	–11'360.55	–11'350.00
Procédure de qualification	–927.55	–4'600.00
Séminaires/formations	–622.14	–1'500.00
Projet « Employé-e-s de commerce 2023 »	–58'466.70	–20'000.00
Réalisation de projets / e-learning	–	–2'000.00
Séminaires destinés aux formateurs/trices	–10'745.00	–12'600.00
Frais salons des métiers	–9'272.35	–1'500.00
Diverses charges formation/perfectionnement	–15'248.20	–15'000.00
Charges communication	–12'885.09	–25'500.00
Régions (manifestations)	11'974.15	–2'000.00
Publications	–5'084.94	–5'000.00
Frais newsletters	–3'258.00	–3'500.00
Frais campagnes / RP	–16'516.30	–15'000.00
Charges durabilité	–7'886.35	–8'000.00
Séminaires / events	–5'886.35	–4'000.00
Contributions de soutien / projets	–2'000.00	–4'000.00
Amortissements	–2'316.45	–1'388.00
Amortissements	–2'316.45	–1'388.00
Solde exercice ordinaire	–76'147.02	–19'406.50

	Abschluss CHF 2022/2023	Budget CHF 2023/2024
Divers extraordinaires	44'295.52	20'200.00
Charges extraordinaires	-3'040.35	-3'000.00
Perte sur débiteur	-2'040.00	-3'000.00
Charges extraordinaires	-1'000.35	-
Recettes extraordinaires	47'335.87	23'200.00
Royalties	6'669.05	3'000.00
Intérêts / produits des titres	1'904.50	2'000.00
Recettes diverses	38'762.32	18'200.00
Résultat de l'exercice FSV	-31'851.50	793.50



Effectif des membres de la FSV exercices 2021 – 2023

Le tableau ci-après donne un aperçu de l'évolution de l'effectif de nos membres :

Effectif des membres de la FSV exercices 2021 – 2023	30.09.21	30.09.22	30.09.23
Présidents d'honneur et membres d'honneur	4	6	7
Membres actifs			
Sièges	250	249	250
Succursales / Implants	333	323	319
Total membres actifs	583	572	569
Membres passifs			
Total	120	121	124
Total membres actifs et passifs	703	693	693

Les reprises d'entreprises entre membres (un siège devient une succursale) ne figurent pas sous les rubriques admissions et démissions.

Admission / adhésion membres actifs

Coral Travel SA

Flurstrasse 32a, 8048 Zürich (siège)

Pfister Kreuzfahrten AG

Rudolfstrasse 37, 8400 Winterthur (siège)

Preisig-Reisen GmbH

Stansstaderstr. 90, 6370 Stans (siège)

Serenitas Voyages SARL

Route de Morges 9A, 1304 Cossonay-Ville
(siège)

Travel-Solutions GmbH

Kunoweg 50, 3047 Bremgarten (siège)

Voyageurs du Monde

Rue de Bourg 6, 1003 Lausanne (siège)

bta first travel MTCH AG

Sägereistrasse 20, 8152 Glattbrugg (succursale)

Admission / adhésion membres passifs

Atout France – Agence de développement touristique de la France

Neumarkt 6, 8001 Zürich

Ambassade de la République Dominicaine

Weltpoststrasse 4, 3015 Bern

AMR Limo GmbH

Thurgauerstrasse 117, 8152 Glattpark

digitalnormal GmbH

Mellingerstrasse 116, 5400 Baden

Gretz Communications AG

Zähringerstrasse 16, 3012 Bern

Emerging Travel Germany ETG GmbH (Ratehawk)

Friedrichstrasse 171, 10117 Berlin

ENIT - Agenzia Nazionale del Turismo

Tödistrasse 65, 8002 Zürich

ISMTS (Alamo SA)

Rue de Lausanne 45-47, 1201 Genève

Sabre International Inc.

Europastrasse 18, 8152 Glattbrugg

Démission / départ membres actifs

BSR Reisen AG

Brandwiesstr. 4, 8630 Rüti
(fermeture)

bta first travel ag

Sägereistrasse 20, 8152 Glattbrugg
(fusion)

Cat Travel Cabane Reisen AG

Steinenvorstadt 30, 4002 Basel
(cessation d'activité)

Hager Isidor

Obertor 3, 8253 Diessenhofen
(cessation d'activité)

Kaiser Reisen

Lachenzelg 19, 8049 Zürich
(cessation d'activité)

Kuoni Reisen / DER Touristik Suisse AG

Neuengasse 26, 3011 Bern
(fermeture)

Kuoni Reisen / DER Touristik Suisse AG

Sihlcity, Kalanderplatz 1, 8045 Zürich
(fermeture)

TUI Suisse AG

Rue du Rhône 48, 1211 Genève
(fermeture)

TUI Suisse AG

Wengistrasse 24, 4500 Solothurn
(fermeture)

TUI Suisse AG

Dorfplatz 1, 8126 Zumikon
(fermeture)

Démission / départ membres passifs

Costa Rica Tourism Board /

Global Communication Experts GmbH
Hanauer Landstrasse 184, 60314 Frankfurt
(démission)

Krepper Spring Partner

Sophienstrasse 2, 8032 Zürich
(démission)

Sixt AG

Müllheimer-Str. 195, 4057 Basel
(démission)

Treuhand Zürich AG

Beethovenstrasse 49, 8002 Zürich
(démission)

Viselio AG

Luisenstrasse 5, 3005 Bern
(démission)

Verlingue AG

Ringstrasse 27, 6010 Kriens
(démission)

UN GRAND MERCI POUR LE PRÉCIEUX SOUTIEN !

Hôtes et sponsors principaux :



Sponsors :



Partenaires de mobilité :

